

**PV de l'AG du CRDG du 09/04/2024**  
**Villers-la-Ville**

**\* Documents préparatoires et documents présentés à l'AG :**

<https://www.crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/ag-du-09-avril-2024>

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

*Choix des procurations délivrées :*

Vincent Bulteau représente par procuration la Commune de Beauvechain  
François-Xavier Lambert représente par procuration de la Commune de Court-St-Etienne  
George Focke accepte la procuration la Commune de Lasne  
Jean-Marie Tricot accepte la procuration de l'AIDE  
Renaud Delfosse accepte la procuration de la Commune de La Hulpe  
Isabelle Delgoffe accepte la procuration de la Commune de Or-Jauche  
Olivier Gerin représente par procuration la Commune de Mont-St-Guibert  
Marc Georges représente par procuration Environnement Dyle  
Marc Bastin accepte de la procuration de la Commune de Perwez  
Valérie Taviet représente par procuration l'inBW

En conséquence, la ½ des membres étaient présents ou représentés.

La Présidente remercie la Commune de Villers-la-Ville pour son accueil.

**1) Adoption du procès-verbal de l'AG du 18/10/2023**

Le PV de l'AG était accessible en ligne depuis le 29 mars.

Décision est prise : le PV de l'AG du 18 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

**2) Admission et démission de membres / nouveaux représentants / nouveaux administrateurs**

- *Commune de Ramillies* : Mickaël Dombret remplace Mireille Benoît (à confirmer)
- *Fondation rurale de Wallonie (Cellule Brabant/Hesbaye)* : Julien Apers remplace Mickaël Pluijgers

Décision est prise : les modifications de membres sont approuvées à l'unanimité.

**3) Rapport d'activités 2023 et Programme d'activités 2024**

Le document du rapport 2023 (48 pages) était en ligne depuis le 29 mars, de même que celui du programme 2024 (2 pages).

On part du principe que les documents sont connus de tous.

Le Président explique que, comme chaque année, nous adaptons le déroulement de l'AG afin d'éviter les redondances dans les présentations (en effet, d'une année à l'autre, les projets et les dépenses y afférentes se prolongent).

Dès lors, nous regrouperons d'abord le volet « activités 2023/programme 2024 », puis nous aborderons le volet « résultats des comptes 2023/budget 2024 » correspondant, sachant que ces 4 points au total requièrent tous l'approbation de l'AG.

Jean-Marie Tricot rappelle à l'assemblée que, comme chaque année, une version du rapport annuel d'activités est rédigée, au départ du canevas standardisé pour l'ensemble des CR de Wallonie. Le rapport est rédigé par l'ensemble de l'équipe de la Cellule de coordination, en fonction des tâches de chacun en lien avec tous les engagements initiaux de la Cellule CRDG dans le PA en cours.

Il rappelle que, vu l'ampleur du document qui revêt un caractère exhaustif, le lecteur peut désormais accéder plus facilement à chaque action de la Cellule de coordination grâce aux transferts automatiques qui peuvent s'opérer au départ de la table des matières.

Il souhaite d'abord mettre l'accent sur quelques actualités du CRDG :

- 1<sup>ère</sup> enquête de suivi du PA 2023-2025, entamée début février 2024 auprès des partenaires : les réponses venant au compte-goutte, il demande plus de réactivité de la part des partenaires ;
- le réseau des 14 CR de W s'est vu renforcé en 2023, grâce à la sollicitation de l'administration (SPW-DESU) auprès de la ministre : il en est résulté que des moyens financiers ont été accordés au CR Meuse aval pour coordonner une série de projets communs à tous les CR, via l'animation de groupes de travail thématiques ;
- deux nouvelles conventions de partenariat entre le SPW et les 14 CR de W ont vu le jour, ce qui leur ouvre de nouvelles perspectives en terme de moyens accordés à deux préoccupations « historiques » du CRDG : la lutte contre les inondations et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) (voir ci-dessous) ;
- le public visé par les activités du CRDG a connu un « boost » en 2023 : 5.619 personnes « touchées/sensibilisées » par rapport à 3.556 personnes « touchées/sensibilisées » en 2022 (augmentation enregistrée dans les 3 types de

public : grand public, public professionnel et jeune public). L'explication tient au fait que l'équipe s'est agrandie via l'arrivée de François Riguelle depuis mi-2022 et via la nouvelle convention « EEE/castor » courant 2023 avec l'engagement de Clément Miramont. Ils sont tous deux en contact régulier avec leurs publics spécifiques.

- Ben Cardon est stagiaire actuellement au CRDG : il travaille spécifiquement sur l'inventaire des ripisylves sur le territoire de Hannut, ainsi que les conseils de gestion les concernant
- quelques nouvelles publications du SPW sont disponibles à l'entrée de la salle

Jean-Marie Tricot donne la parole à ses collègues, en leur demandant de mettre l'accent sur les nouveautés enregistrées depuis l'AG précédente.

L'équipe présente *les projets du CRDG qui ont été entamés/réalisés depuis la dernière AG (octobre 2023)* :

- **Descente de la Dyle en kayak** (23 & 24 mars) : Cathy Delcorps présente les grandes lignes de cet événement, qui a connu un grand succès (620 participants, 4 parcours/14 descentes, 50 bénévoles ...) ...et de nombreuses péripéties ! (**voir l'interlude « bêtisier kayak » plus loin dans l'AG**).
- **Nouveau matériel d'animation pédagogique** : François Riguelle présente le nouveau matériel disponible en prêt auprès des partenaires (en particulier la nouvelle maquette de la « maison résiliente » vis-à-vis des inondations + projets de bâche « jardin résilient » + jeu de cartes « fresque inondation » + bâche « station d'épuration ») en cours de création via le GT « animation » des CR de W.
- **Nouvelle convention de partenariat SPW/CR de W « inondations »** : engagement de Jérôme Herbaut depuis le 18 mars 2024. Jérôme va d'abord accorder la priorité aux 10 communes qui n'ont pas encore introduit de projets « PGRI/résilience » subsidiables auprès de la RW.
- **Formation des agents constatateurs** : Isabelle Delgoffe rappelle le projet qui vise à former les AC sur les matières concernant spécifiquement les CR de W (les inscriptions vont bon train pour le 1<sup>er</sup> module, le plus général, qui débute en avril).
- **Retour sur les JWE 2024** : Cathy Delcorps communique les résultats.
- **Nouvelle convention de partenariat SPW/CR de W « EEE/castor »** : Clément Miramont achève sa 1<sup>ère</sup> année de convention et dresse un 1<sup>er</sup> bilan.

L'équipe présente aussi *les nouveaux projets du CRDG qui seront entamés en 2024* :

- **Mise à jour de l'inventaire des points noirs le long des cours d'eau** : nous proposons de présenter aux communes le nouvel inventaire en cet automne 2024, afin de leur donner la possibilité d'analyser leur état des lieux en 2025 et de se prononcer au mieux sur leurs engagements de résolution dans le futur PA (à partir de 2026)
- Journée d'info/échange « **Eau et entreprises** »
- Publication à caractère historique « **Histoire(s) en Gette** »
- Publication « **Code de bonnes pratiques du riverain de cours d'eau** »

Parole est donnée à l'assemblée.

Décision est prise : le rapport d'activités 2023 et le programme d'activités 2024 sont approuvés à l'unanimité.

#### 4) **Comptes de résultats 2023 et budget 2024**

Les documents étaient en ligne depuis le 29 mars (tableau comparatif budget 2023/résultats 2023/proposition budget 2024 + commentaires des comptes et budget0).

On part du principe que les documents sont connus de tous.

Jean-Marie Tricot présente brièvement les comptes et le projet de budget, en mettant l'accent sur les nouveautés : indexation du loyer + arriérés de charges locatives, nouveaux locaux via nouvelles conventions, nouveaux frais liés à l'âge de la camionnette, nouveau personnel via nouvelles conventions, nouvel équipement informatique, nouveaux frais liés à la nouvelle coordination des CR de W, ....

Les comptes 2023 sont à l'équilibre, et le projet de budget 2024 est légèrement en positif (2.906 euros).

Parole est donnée à l'assemblée.

Christine Moulaert demande pourquoi les frais de téléphonie sont à la hausse. Jean-Marie Tricot répond que c'est parce que l'équipe s'est agrandie.

Décision est prise : les comptes de résultat 2023 et le budget 2024 sont approuvés à l'unanimité.

#### 5) **Décharge aux administrateurs**

Décision est prise : décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité.

Le Président remercie tous les participants de la réunion. Il propose à l'assemblée de prendre connaissance du « **bétisier kayak** » avant de passer au volet « information/débat » de l'AG.

Cathy Delcorps commente le « bétisier kayak » en interlude.

## ***2<sup>ème</sup> partie de l'AG : volet « info/débat de l'AG »***

- **le monitoring de déversoirs d'orage dans le cadre d'une étude régionale sur la Gestion des Eaux Usées par Temps de Pluie (GEUTP)**. Ou comment quantifier en volume et en charge les débits d'orage directement rejetés vers le milieu naturel ?

*Par Stéphane Capelle - in BW/ Département assainissement/Responsable cellule collecteurs*

- **les Services extérieurs de Wavre - SPW/Aménagement du Territoire et Urbanisme (DGO4)**. Présentation des missions de la Direction extérieure du BW. Pour mieux faire connaissance avec la DGO4/BW, et pouvoir échanger sur les interactions avec le CRDG.

*Par Quentin Zeerards, - SPW-DGATLPE/BW*

Les présentations seront chaque fois suivies d'un échange avec l'assemblée.

Ces deux présentations ont fait l'objet d'un compte-rendu (voir annexe au PV : compte-rendu de la partie « information/débat » de l'AG).

Le Président convie ensuite les participants à prolonger les échanges autour du verre et de la tarte de l'amitié.

# AG du CRDG du 09 avril 2024 à Villers-la-Ville

## Partie « info/débat »

### **2<sup>ème</sup> partie de l'AG : volet « info/débat de l'AG »**

Les 2 Power Point de présentation : <https://www.crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/ag-du-09-avril-2024>

**1) le monitoring de déversoirs d'orage dans le cadre d'une étude régionale sur la Gestion des Eaux Usées par Temps de Pluie (GEUTP).** Ou comment quantifier en volume et en charge les débits d'orage directement rejetés vers le milieu naturel ?

*Par Stéphane Capelle - in BW/ Département assainissement/Responsable Cellule collecteurs*

- étude commencée en 2020 et s'achèvera fin 2024 : quantifier/qualifier la charge polluante rejetée dans le milieu récepteur (le cours d'eau) via le réseau de collecte des eaux usées lors des épisodes de surverse des déversoirs d'orage (DO)
- cette étude est notamment aussi destinée à mesurer la fréquence des surverses, l'impact de la présence des eaux « claires » parasites dans le réseau, .....
- il y a environ 6.000 **déversoirs d'orage (DO)** en Wallonie, dont +/- 1.500 en Brabant wallon (données de 2024)
- en Wallonie, **210 DO** sont actuellement **monitorés en permanence** (en période sèche et en surverse) :
  - o y sont analysés débit et charges :
    - les débits conservés et de surverse
    - DCO
    - l'azote (NH4 )
    - les matières en suspension (MES)
- par ailleurs, en Wallonie, **315 DO** sont **télé-surveillés** à distance (uniquement en surverse )
- sur 1.450 DO en BW :
  - o lot n° 1 de l'étude en cours en BW :
    - **57 DO monitorés sur 3 collecteurs**:
      - dont collecteur de Hamme-Mille (Beauvechain) + collecteur de Bomal (Ramillies) + collecteur de la vallée du Hain (CR Senne)
  - o lot n° 2 de l'étude en cours :
    - **80 DO télé-surveillés à distance** :
      - partout en BW
      - DO « critiques » sur le plan de leur colmatage
      - DO « critiques » sur le plan de leur exploitation (notamment leur accessibilité)
- mesures toutes les 5 minutes (toutes les minute lors de pluie) pour le lot 1
- mesures toutes les heures (toutes les 10 min. lors de pluie) pour le lot 2.
- le CEBEDEAU reçoit toutes les données et est chargé de leur extrapolation
- **informations complémentaires** :
  - o la hauteur du seuil de débordement de chaque DO est réglable manuellement)
  - o les premières tendances :
    - les plus « gros » DO (en quantité de EH) contribuent pour la plus grande partie de toute la charge polluante de la surverse
    - un faible nombre d'événements pluvieux est à l'origine de la plus grande partie du volume surversé.
    - *a priori*, on recherche à prioriser l'attention sur les DO les plus impactants
  - o des groupes de travail sont en place en Wallonie, dont 1 qui se consacre au raccordement des particuliers aux égouts
  - o des pistes sont en cours de réflexion (CertiBEau) pour anticiper cette situation
  - o la Directive 91 (« eaux urbaines résiduaires ») est en cours de révision :

- actuellement, l'Europe « accepte » que maximum 1 % ? de la charge polluante n'accède pas aux stations d'épuration, cad soit déversée au milieu récepteur via les DO
- il se peut que ce % d'«acceptabilité» soit amené à passer dans un futur proche à 2 % ? ...en fonction des résultats de cette étude SPGE.

#### Echange Q/R avec la salle :

- le cas de figure de DO dont la surverse se rejette en milieu fermé (étang) constitue un cas particulier : en principe, une grille multicritère permet de prendre en considération l'objectif de non (ou de moindre ?) dégradation du milieu récepteur
- l'aménagement de bassins d'orage (plus précisément de .... bassin d'orage ....de déversoir d'orage) peut être une solution pour recueillir les surverses des « gros » DO avant qu'elles n'arrivent au cours d'eau (NB : il existe un exemple de ce type d'aménagement le long de la Lasne en Flandre à St-Agatha-Rode)
- une attention particulière est portée au phénomène de « lessivage » des réseaux de collecte des eaux usées, lors des premières grandes pluies épisodiques après des périodes sèches : en effet, les DO surversent plus de matières polluantes à ces moments-là. Pour ce genre de situation météorologique, le protocole d'échantillonnage s'adapte (+ analyse différentielle des échantillons).
- Les résultats de cette étude ainsi que la révision de la Directive 91 seront vraisemblablement les bases d'une future reconsidération de l'assainissement des eaux usées (obligation de raccordements particuliers, dimensionnement des réseaux, stockage, techniques épuratoires, etc.

**Documents ci-dessous** : 2 coupes de présentation d'un déversoir d'orage, par Stéphane Capelle, in BW.

## 2) les Services extérieurs de Wavre - SPW/Aménagement du Territoire et Urbanisme

(DGO4). Présentation des missions de la Direction extérieure du BW : pour mieux faire connaissance avec la DGO4/BW, et pouvoir échanger sur les interactions avec le CRDG.

Par Quentin Zeerards, - SPW-DGATLPE/BW

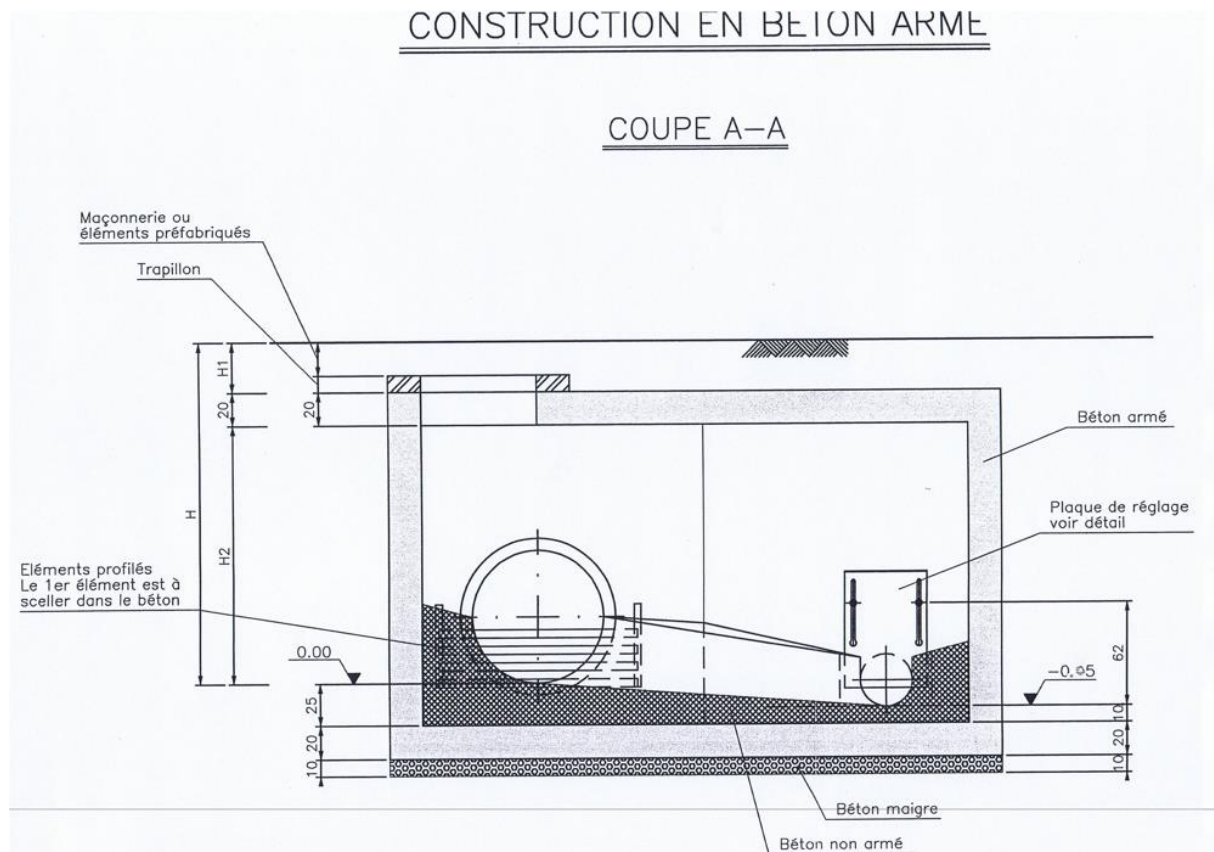
- le Service (1 Direction par province ; leurs agents par Direction, qui se répartissent les communes entre eux) développe 2 missions principales :
  - la gestion des permis communaux :
    - conseils et appuis
    - + avis /décisions sur demandes de permis régionaux
    - certains agents ont des compétences spécifiques (ex : dossiers antennes GSM ou éoliennes)
  - la planologie :
    - SDC (schéma de développement communal)/GCU (guide communal d'urbanisme) /SOL (schéma d'orientation local)/
    - WalOnMap
- pour les matières « eau », le CoDT & eau constitue la référence du Service :
  - obligations légales découlant du § R.IV.35
  - la cartographie de l'aléa d'inondation et celle des axes de ruissellement sont des références carto qui ont valeur juridique
  - l'avis des gestionnaires des cours d'eau sont aussi considérés + autres avis facultatifs
  - 3 cas de figure sont présentés + avis facultatifs (notamment de la part de la Cellule Aménagement/Environnement au sein de la RW)
- les autres références du Service sont les 2 nouveaux référentiels appliqués à tous les projets urbanistiques :
  - « constructions/aménagements en zones inondables »
  - « gestion durable des eaux de pluie »
- lors de l'élaboration d'un projet urbanistique, le 1<sup>er</sup> ouvrage de référence conseille systématiquement l'approche suivante :
  - évaluer : au regard de la cartographie de l'aléa d'inondation
  - éviter : voir la grille d'analyse qui tient compte de la localisation de l'habitation

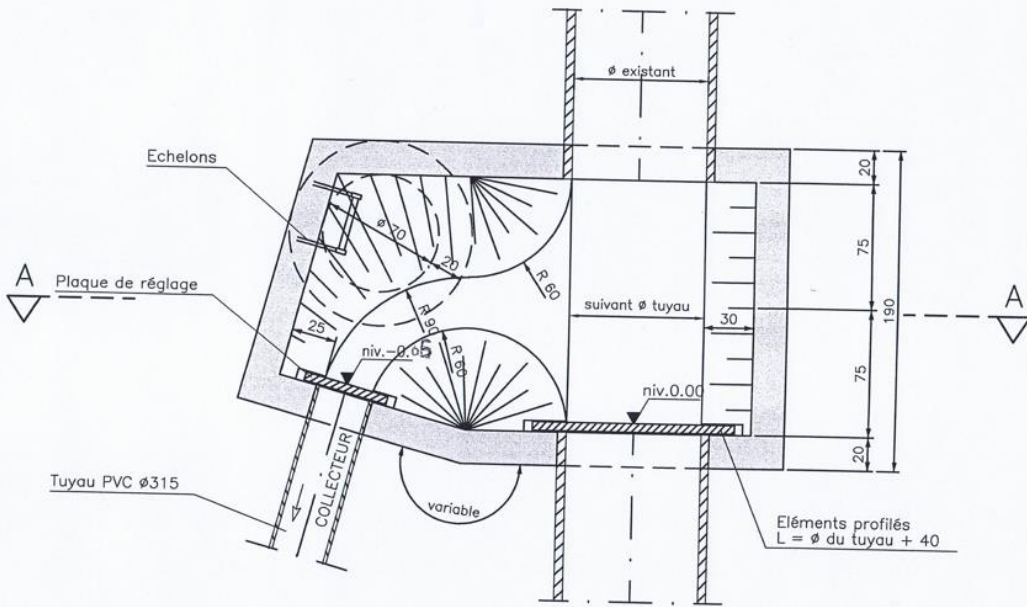
- atténuer : augmenter la résistance du bâtiment
- compenser : charges d'urbanisme/conditions de permis
- pour la gestion durable des eaux pluviales, les 4 étapes sont identiques
- développement de la méthodologie présentée au travers d'un exemple de projet concret

### Echange Q/R avec la salle :









- pour les agriculteurs, les notions d'écoulement des eaux, de rétention des eaux, d'infiltration des eaux ne sont pas toujours aisées à appréhender dans le cas de situations locales
- a priori, il n'est pas possible (juridiquement) d'interdire une construction en zone d'aléa d'inondation : seules des mesures d'accompagnement sont à étudier
- la volonté de la RW est de tendre vers le « stop béton » d'ici 2050
- dans le cas de certains projets urbanistiques, des visites préalables sur le terrain s'avèrent utiles pour bien appréhender la portée de ces projets avec les acteurs locaux
- en zone de protection de captage, la législation peut aussi différer pour ce qui concerne tout projet urbanistique

Le Président Marc Bastin remercie les deux intervenants pour la qualité de leurs exposés. Il convie l'assemblée à partager le verre et la tarte de l'amitié.




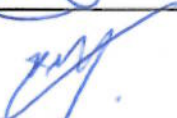







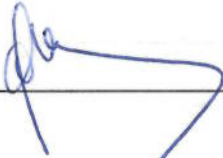

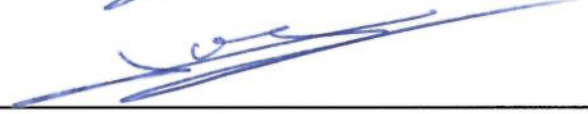
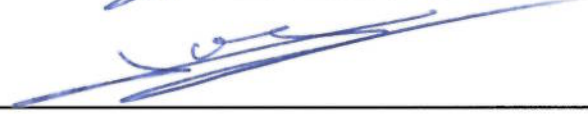

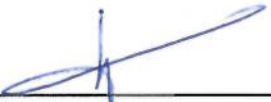


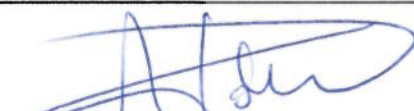
**Contrat de rivière Dyle-Gette asbl  
Assemblée générale du 09 avril 2024**

<b>Organisme</b>	Nom - Prénom du représentant	Signatures
<b>Action Environnement Beauvechain</b>	Christine Moulaert	
<b>AIDE</b>	Franck Bodson	Excusé
<b>Alliance centre BW</b>	Jean Hardy	
<b>CADEV</b>	Walter Gries	
<b>Commune de Beauvechain</b>	Brigitte Wiaux	Excusée
<b>Commune de Beauvechain</b>	Vincent Bulteau	
<b>Commune de Chastre</b>	Jean-Marie Thiry	
<b>Commune de Chaumont-Gistoux</b>	Luc Mertens	Excusé
<b>Commune de Court-St-Etienne</b>	Steve De Wevere	Excusé
<b>Commune de Court-St-Etienne</b>	François-Xavier Lambert	
<b>Commune de Genappe</b>	Benoit Huts	
<b>Commune de Grez-Doiceau</b>	Dimitri Dewilde	
<b>Commune de Hannut</b>	Florence Degroot	
<b>Commune de Hélicine</b>	Eugène Lismont	
<b>Commune de Incourt</b>	Lucette Degueldre	
<b>Commune de Jodoigne</b>	Humbert Dubois	

**Contrat de rivière Dyle-Gette asbl  
Assemblée générale du 09 avril 2024**

<b>Organisme</b>	Nom - Prénom du représentant	Signatures
<b>Commune de La Hulpe</b>	Stéphanie Delcroix	Excusée
<b>Commune de Lasne</b>	Cédric Gillis	Excusé
<b>Commune de Lincet</b>	Delphine Debreucq	
<b>Commune de Mont-St-Guibert</b>	Sophie Dehaut	Excusée
<b>Commune de Mont-St-Guibert</b>	Olivier Gerin	
<b>Commune de Orp-Jauche</b>	Didier Houart	Excusé
<b>Commune de Ottignies-LLN</b>	Philippe Delvaux	
<b>Commune de Perwez</b>	Véronique Debrouwer	Excusée
<b>Commune de Ramillies</b>	à pourvoir	
<b>Commune de Rixensart</b>	Sylvie Vanden Eynde	
<b>Commune de Villers-la-Ville</b>	Cedric Vermeiren	
<b>Commune de Walhain</b>	Vincent Eylenbosch	
<b>Commune de Waterloo</b>	Raphaël Szuma	Excusé
<b>Commune de Wavre</b>	Luc Gillard	Excusé
<b>Culturalité en Hesbaye brabançonne</b>	Hélène Aimont	
<b>Environnement Dyle</b>	Michèle Fourny	Excusée

**Contrat de rivière Dyle-Gette asbl  
Assemblée générale du 09 avril 2024**

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
<b>Environnement Dyle</b>	Marc Georges	
<b>Fédération halieutique et piscicole de Dyle-Gette</b>	Jean-Luc Mottin	
<b>Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique</b>	Benoit Sottiaux	
<b>Fédération wallonne de l'Agriculture</b>	George Focke	
<b>Groupe CR Argentine La Hulpe</b>	Hugo Moreau	
<b>Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux</b>	Monique Milgrom	
<b>in BW</b>	Vincent Gooris	Excusé
<b>in BW</b>	Valérie Traviet	
<b>Lasne Nature</b>	Willy Calleeuw	
<b>Les Amis du Parc de la Dyle</b>	Steven Lemaire	
<b>Natagora (section Brabant wallon)</b>	Julien Taymans	
<b>Province de Liège</b>	Bruno Khuat Duy	
<b>Province du Brabant Wallon</b>	Marc Bastin	
<b>Service Public de Wallonie - CRC</b>	Simon Riguelle	
<b>Service Public de Wallonie DGARNE - CENN</b>	Philippe Descamps	Excusé
<b>Service Public de Wallonie DGARNE - DESU</b>	Annick Vandenwyngaert	

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl  
Assemblée générale du 09 avril 2024

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
<b>Service Public de Wallonie DGARNE - DNF</b>	Tom Drygalski	
<b>Service Public de Wallonie - DGARNE - GISER</b>	Pierre Demarcin	Excusé
<b>UCL - AGRO - GERU</b>	Charles Bielders	
	Alain Trussart	
	Renaud Delfosse	